

ABONNEMENT.

SAUMUR :
1 an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste :
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

27 Février 1882.

L'ARMÉE ATTEND.

Le jour où, grâce au dissolvant républi-
cain, l'armée française ne sera plus qu'une
sorte de garde nationale incapable de lutter
avec les armées des puissances voisines, nos
gouvernants reconnaîtront peut-être, mais
un peu tard, qu'ils auraient dû ne pas mê-
ler la politique aux choses militaires.

Depuis dix ans déjà, toutes les questions
primordiales de l'existence de l'armée sont
en suspens; les ministres, choisis plutôt
d'après leur affiliation plus ou moins osten-
sible à tel ou tel groupe parlementaire que
pour leurs qualités organisatrices, défilent à
l'hôtel de la rue Saint-Dominique, y ébau-
chant des projets de réforme que les néces-
sités politiques ne leur laissent point le
temps de poursuivre jusqu'au bout, et le
but, que l'on croit toujours sur le point d'être
atteint, semble s'éloigner d'autant plus
que les ministres se succèdent plus rapide-
ment.

Le général Farre avait préparé plusieurs
projets de loi : il est tombé avant d'avoir pu
les produire.

Le général Camponon, lui aussi, auquel
on prêtait des idées nettes et parfaitement
arrêtées sur la nécessité d'en finir au plus
vite avec tous ces attermolements, s'était dé-
claré prêt à saisir le Parlement d'un ensem-
ble de lois mûrement étudiées; tout a som-
bré avec le navire qui portait Gambetta et sa
fortune.

Surgit le général Billot. — Tout est remis
en question. Rien n'est fait. — On était en
droit de croire que les études préparées par
les précédents ministres, revêtues sans aucun
doute de la sanction du conseil supérieur de la
guerre, allaient enfin être déposées sur le
bureau des Chambres. Il n'en est rien.

Le général Billot, qui, à l'encontre de ses
prédécesseurs, n'a, paraît-il, aucune idée

définie sur la matière, institue une grande
commission chargée de préparer la révision et la
coordination de nos institutions militaires.

C'est un comble !
Il n'y avait donc rien de fait ? Le conseil
supérieur de la guerre était donc resté inac-
tif ? Il faut le croire, puisqu'on juge utile de
confier à une nouvelle commission le travail
dont il aurait dû être chargé.

N'y a-t-il pas plutôt dans cette nouvelle
création une volonté bien arrêtée de familia-
riser l'armée avec le régime parlementaire ?
Il n'y avait qu'un conseil; il faut, à côté de
ce conseil, une commission comme il y a
deux Chambres.

La grande commission présentera des pro-
jets que le conseil supérieur amènera ou re-
jettera et renverra ainsi amendés ou annulés
à la grande commission. Cela pourra durer
longtemps ainsi, et ceux-là seuls y trouve-
ront leur profit qui jouiront du séjour à Paris
au lieu d'aller faire leur métier dans leur ré-
sidence habituelle.

Allons, il y a encore des beaux jours pour
les amateurs du rond de cuir.

Et, pendant ce temps, l'armée attend tou-
jours; elle attend patiemment, parce qu'il
lui reste encore un peu de cette discipline
et beaucoup de cette abnégation qui ont
toujours fait sa force.

Mais il faut en finir. Que le chef du pou-
voir exécutif prenne, lui aussi, une mesure
radicale. Qu'il tâche de découvrir le rara
avis, un Saint-Arnaud ou un Niel, s'il en
est un parmi nos généraux; qu'il lui confie
le portefeuille de la guerre en le rendant in-
dépendant de toutes les fluctuations de la
machine parlementaire.

Là, mais là seulement, est le salut.

Chronique générale.

Le gouvernement a expulsé le nihiliste
Lavroff; c'était son droit, un droit dont, au
dire de M. de Freycinet, il a usé à regret et
pour être agréé à la Russie.

Que voulez-vous ? La loi de 1849 fait une

part si-large au pouvoir discrétionnaire du
gouvernement, qu'elle en est quelque peu
embarrassante ».

M. de Freycinet s'est donc trouvé fort
embarrassé lorsqu'il a appris que M. Lavroff
menaçait de bouleverser l'empire russe au
moyen d'une souscription; et pour se tirer
d'embarras il a trappé M. Lavroff d'un dé-
cret d'expulsion que la Russie, au dire de
M. de Freycinet lui-même, ne demandait
pas.

Nous sommes heureux de constater, d'a-
près l'aveu de M. le ministre des affaires
étrangères, que le gouvernement de la Ré-
publique protège l'empire russe contre les
républicains, avec un dévouement supérieur
à celui que déploie la chancellerie russe elle-
même.

Jadis, M. Jules Grévy entretenait, dit-on,
des relations amicales avec Alibaud; on le
vit, à l'heure d'une émeute, faire le coup de
feu sur des barricades dressées contre une
monarchie. La plupart de nos hommes po-
litiques républicains ont autrefois prêché la
guerre de la civilisation moderne contre les
« tyrans couronnés ».

Les voilà revenus à résipiscence, ces dan-
toniens farouches. M. Clovis Hugues a pu
apprendre, il y a trois jours, de la bouche
de M. de Freycinet, que la République se
voyait, à son grand regret, obligée de proté-
ger les « tyrans », en attendant qu'une loi
nouvelle l'eût dispensée de ce soin « embar-
rassant ».

Vite, qu'on vote la loi, dit l'Union, ou bien
nous verrons ce pauvre M. de Freycinet con-
traindre un jour d'expulser du territoire fran-
çais la République elle-même, car enfin la
République, chez nous, est une étrangère,
et elle nous paraît menacer les rois d'une
façon bien autrement redoutable que ne
pouvait le faire M. Lavroff avec sa souscrip-
tion nihiliste.

M. Goblet a fait connaître à la commis-
sion municipale la détermination prise en
conseil des ministres au sujet du renouvel-
lement des conseils municipaux. Il s'agissait,
on se le rappelle, de savoir, dans le cas très-

probable où le projet sur l'élection des
maires serait voté, s'il y aurait lieu de faire
procéder à une réélection des 3,000 conseils
municipaux appelés à élire leurs maires, ou
s'il y avait lieu seulement de combler les va-
cances pouvant exister dans ces conseils. Sur
la proposition du ministre de l'intérieur, le
conseil des ministres a décidé qu'il ne ferait
pas de renouvellement intégral, afin de ne
pas provoquer une nouvelle consultation
du suffrage universel dans les 3,000 chefs-
lieux de département, d'arrondissement et
de canton, après les élections prévues qui
ont eu lieu depuis six mois. Le gouverne-
ment se bornera, dans les deux mois qui
suivront la promulgation de la loi, à convo-
quer les électeurs pour combler les vacances
qui pourraient exister dans les conseils muni-
cipaux appelés à élire leurs maires en vertu
de la nouvelle loi.

Le ministre des finances, de concert avec
M. de Freycinet et M. Varroy, étudie un
système financier qui permettra de continuer
les travaux publics sans avoir recours à
l'emprunt.

Ce système repose sur la concession des
travaux publics aux grandes Compagnies et
sur la faculté pour celles-ci d'émettre des
obligations 3 0/0 pour subvenir aux dépen-
ses nécessitées pour l'exécution de ces tra-
vaux.

On assure que M. Léon Say négocie acti-
vement avec les Compagnies pour arriver à
une entente, et qu'il attend la fin des né-
gociations pour terminer le projet du budget
de 1883 et le déposer sur le bureau de la
Chambre. (National.)

Les documents relatifs aux négociations
pour le traité de commerce avec la France
ne seront pas publiés in extenso à cause de
l'importance que la question égyptienne a
prise au cours des pourparlers entre M.
Gambetta et sir Charles Dilke.

On parle dans le monde financier d'une

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

XXXI

DU PLOMB DANS LA TÊTE.

Elle était piquée au vif.

Quoi ! le déjeuner sonnait et il lui avait laissé
croquer le marmot sans donner seulement signe de
vie !

— Oh ! il va voir comment je boude !... Le len-
demain du jour où nous avons échangé nos photo-
graphies ! c'est indigne !

Laure, entre ses doigts mignons, brisa un su-
perbe œillet blanc qui n'en pouvait mais.

— Serait-ce à cause de notre petite discussion
d'hier soir ? Travailler ! Monsieur, après avoir été
si tendrement ému de ma scène du marché aux
plates-bandes, retournait la thèse, épilougnait la
Ménagère parisienne et me mettait au défi.

Laure soupira.

— J'ai été un peu mordante, c'est vrai; mais...
Quoi ! je lui envoie Gordien, et ils ne descendent
ni l'un ni l'autre !... S'il était malade ?...
A cette supposition, toute la mauvaise humeur

tomba; elle se dirigea vers le château. Puis s'ar-
rétant avec un surcroît de mécontentement :

— Non ! le voici ! raide ! pincé ! glacial !... ne
me cherchant pas des yeux !... Le vilain !... Me
dira-t-il bonjour ?... Oh ! ceci est trop fort. Qu'a-
til donc ?

Ce qu'il avait !
Gordien, mandé par sa sœur, était entré chez lui
en s'écriant :

— Encore chez toi !
Et frappé aussitôt de son air abattu :

— Que t'arrive-t-il, mon cher ?

— Voici ! fit Manuel en lui mettant dans la main
les quatre lettres dont l'ensemble le foudroyait :

Celle de son agent de change, — celle de son
cousin le vicomte d'Ernont annotée ainsi : —

« Ordre de lui expédier les 621 fr. 30 cent. », —
celle de sa tante la douairière, — celle de son oncle
et parrain Manuel de Sardagne.

Gordien mit à lire la dernière six fois plus de
temps qu'il n'en aurait fallu.

Manuel l'observait fiévreusement, pénétrant ses
pensées :

— Il prend le temps de la réflexion !... M^{lle} Laure
du Hêtre ne peut évidemment plus épouser un
décafé comme moi !... Toute l'amitié, toute la
reconnaissance du monde ne peuvent me rendre
mes vingt mille livres de revenu et mes espéran-
ces ! Il est fort embarrassé !

— Quels malheurs, mon cher Manuel ! dit enfin
Gordien avec trouble. Et que te reste-t-il ?

Manuel répondit avec lenteur :

— Quatre cents francs comptant. Un très-joli
meuble que tu connais. Un groom qui, durant
mon absence, me coûte cent cinquante francs par
mois. Un loyer de deux mille francs dont le bail
vient de recommencer, et... mes pistolets.

— Non ! mon cher ami, non !... Ah ! le suicide,
horreur !

— D'accord !... A la chambre des spahis, me
diras-tu, il doit encore y avoir place.

— Je n'ai pas dit cela !

— Tu serais en droit de le dire.

Gordien l'avait pensé.

A Paris, un Anglais, vingt fois millionnaire, qui
offrait le thé à deux membres du club Maquignon,
reçut en leur présence une lettre qu'il n'ouvrit pas
sans leur permission, la lut, et ne put retenir un
premier mouvement qui fut remarqué.

— Qu'avez-vous, mylord ?

— Oh ! je suis entièrement rouiné, répondit-il.
Puis, avec un flegme superbe, montrant ses
deux théières, il demanda successivement à
chacun :

— Thé noir ou thé vert ?
Du même ton froid et mesuré, Manuel ajoutait :

— A quelle heure, s'il te plaît, le train pour
Paris ?

— A trois, répondit Gordien.

— La cloche du déjeuner, descendons !

Ils descendirent sans échanger un mot de plus.
Ah ! il s'agissait bien d'avertir l'étourneau que la
linotte impatiente l'avait attendu au jardin pendant
plus d'une heure !

En entrant dans la salle à manger, Manuel se
borna donc à un salut adressé à la famille réunie.

Pas une inclination de tête pour Laure, pas un
souvenir, pas un regard.

Depuis le départ du docteur Delcambre, la
huitième place était vacante; Manuel, assis à
droite de la comtesse, dont Gordien occupait la
gauche, était devenu le voisin de Laure, assise à
gauche de son père, dont Fluviane occupait la
droite.

Heureux détail : aux derniers repas on en avait
su profiter parfaitement, le vide de la huitième
place était comblé au mieux; aujourd'hui, tout au
contraire, Laure s'étant bien promis de bouder,
boudait. Si cette linotte-là ne manquait pas de
cœur, elle ne manquait pas de tête non plus. Elle
se serra du côté du comte, et, faisant bonne conte-
nance, ne tourna pas les yeux vers Manuel, dont la
valise était déjà faite et qui se disait :

— A quoi bon une explication pénible ? Je
n'avais que trop raison hier, quand, au sujet de sa
Ménagère parisienne, je lui répliquai : — « Juste
ciel ! vous seriez bien en peine d'être prise au

prochaine réhabilitation de l'Union générale; les actionnaires de la Banque Bontoux auraient demandé le rapport de la faillite pour continuer les opérations de la Société, s'engageant à rembourser tous leurs créanciers.

La grève de Bessèges. — Un escadron de dragons est arrivé vendredi à deux heures à Bessèges. 500 hommes de troupes y étaient déjà. La grève continuait aussi intense qu'au premier jour.

ÉTRANGER

On écrit de Tripoli :

« L'envoi des troupes turques à Tripoli continue. Il ne se passe guère de semaines qu'un vaisseau turc n'en débarque. »

» Actuellement, l'effectif présent en Tripolitaine s'élève à 46,000 hommes.

» Les autorités musulmanes font des efforts inouïs pour faire enrôler les Arabes du désert. Elles annoncent partout l'arrivée prochaine de 7 ou 8,000 soldats du Sultan.

» La colonie européenne est unanime à manifester son inquiétude en présence de ce déploiement de forces dans un pays où il n'y en a nul besoin. »

ALLEMAGNE. — Les paroles du général Skobelev ont causé une surprise et une stupéfaction inimaginable dans toute la population. Ces paroles ont éclaté comme un coup de foudre qui a éveillé la haine native du Cimbri et du Teuton.

L'empereur Guillaume est indigné des paroles du général russe et il a ressenti un vif chagrin à la lecture du texte même de son allocution.

Il aurait dit qu'il espérait passer les dernières années de sa vie sans voir la paix compromise dans ses États, et que c'était pour lui une source de profonds regrets de se voir en présence d'une provocation si gratuite, et que, si cela continuait, il serait forcé de prendre des mesures énergiques.

Le bruit court que le comte de Schweinitz, ambassadeur d'Allemagne à Saint-Petersbourg, a été chargé de faire des représentations au gouvernement russe et de protester contre les paroles du général Skobelev. On pense qu'il suffira de faire connaître au gouvernement russe combien l'intempérance de langage du général a déplu à Berlin, pour qu'il mette un terme à l'agitation panslaviste et contienne les sentiments belliqueux qu'elle soulève.

Toutefois, dans les cercles gouvernementaux, on ne compte pas trop sur l'efficacité de cette démarche, et l'on se prépare activement à faire face à toutes les éventualités.

On assure que l'affaire n'en restera pas là. Elle fera l'objet d'une interpellation à la Chambre prussienne, lorsque viendra la discussion du budget des affaires étrangères.

L'impression causée ici par la nouvelle que les cercles panslavistes de Moscou préparèrent une réception brillante au général,

dès son arrivée, est on ne peut plus pessimiste. On y voit une sorte de déclaration de guerre du parti militaire russe à l'Allemagne.

On dit le Czar débordé, impuissant à arrêter le mouvement.

On sait d'ailleurs que la Russie a fait d'importantes commandes d'armes à la fabrique de Toula.

Les bruits de mobilisation de l'armée russe, mis en circulation par certains journaux, ne sont cependant pas confirmés.

Voici un portrait à la plume du général Skobelev :

Le général a trente-neuf ans; il est de taille moyenne; les cheveux, tirant sur le blond, sont coupés court; la bouche un peu forte laisse apercevoir dans le sourire, qui est très-doux, des dents aiguës; l'expression des yeux gris est un mélange de force et de mysticisme exalté.

Au résumé, une tête de soldat, ayant quelque chose d'un illuminé. Les mains sont fortes, et par un contraste bizarre les pieds petits. C'est un général de cavalerie, capable de hardies entreprises, d'expéditions faites en coups de folie, comme la prise de Géok-Tépé, ce nid d'aigle insaisissable, comme les admirables charges que le général a faites dans la guerre des Balkans.

Maintenant est-ce un tacticien? Saurait-il préparer un plan de campagne, organiser une intendance, comprendre la guerre moderne, qui ressemble si peu aux guerres du premier Empire? Je ne sais pas. Il est de fait qu'il a la confiance de l'armée russe; qu'il est adoré, et populaire de la Néva au Turkestan; qu'il a pour lui le prestige de belles actions accomplies; ce prestige personnel est encore doublé par son alliance avec la famille impériale. Il a une sœur qui a épousé le duc de Leuchtenberg, cousin du Czar.

Cette jeune femme est très-jolie, très-intelligente; elle est instruite comme les Slaves qui savent, avec ce raffinement exquis, cette nervosité particulière aux Russes. Elle est traitée en parente par le Czar et la Czarine, mais n'a ni le rang, ni le titre, officiels du moins, d'Altesse Impériale.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 février.

Le marché est nul, les affaires à terme n'existent pour ainsi dire plus, seul le comptant a gardé une activité relative, quoique plus restreinte que les jours précédents.

Les fonds français sont lourds. On va de 82.95 à 82.07 sur le 3 0/0; l'amortissable oscille de 83.10 à 82.97; le 4 1/2 0/0 cote 112.50. Quant au 5 0/0, il se traite à 114.87 et 114.77.

La Banque de France a coté 5,075 et 5,115. La tenue du Crédit Foncier est excellente à 1,515. Les achats en obligations communales 4 0/0 se continuent.

Les Magasins de France et d'Algérie sont très-fermes aux environs de 580. La Foncière de France a de bonnes demandes.

Le Crédit Lyonnais s'élève de 750 à 755; cette valeur est excellente à mettre en portefeuille.

La hausse de la Société Française Financière se maintient à 1,015, c'est un titre des plus recommandables.

mot ». Là-dessus, j'ai été traité fort vertement; on m'accablait. Nous y sommes. Certes! je ne suis pas assez mal appris pour le lui dire; mais nous y sommes!... Et encore!... Moi, je ne suis pas le laborieux époux de l'article!... Un spahis ne peut épouser qu'une vivandière.

Gordien, le cœur serré, ne levait pas les yeux de dessus son assiette. Jamais œufs mollets ne furent plus méthodiquement mangés que les siens.

— Il m'a sauvé la vie, pourtant! c'est mon ami d'enfance, mon meilleur ami, et ma sœur l'aime d'autant plus que chacun ici, excepté peut-être mon père, a favorisé leur inclination. Mais.....

Dans la position de Gordien, quel est le jeune fils de famille, membre du club Maquignon comme il l'était encore, qui n'eût point ici placé le même « mais », la même conjonction disjonctive?

Il eut bien à la vérité un élan de cœur vraiment généreux; mais vingt autres « mais » désolants surgirent pour le refouler.

La comtesse ne s'apercevait de rien, faisait les honneurs du déjeuner avec sa grâce ordinaire et parlait, comme d'une nouvelle intéressante, de la présence dans le pays du fils aîné de M^{me} Yaurant, jeune homme qu'elle avait rencontré au bourg et qui lui avait paru très-bien élevé sous tous les rapports. Il était fort distingué, paraissait instruit et s'exprimait avec beaucoup de charme.

— Vous le jugez parfaitement, dit le comte, et

de plus c'est un de ces jeunes gens laborieux comme je les aime.

Ceci servit de transition au récit de ses démêlés de maire avec maître Trochard, mauvais parvenu qui, pour faire pièce au conseil municipal, soutenait dans l'oisiveté trois gaillards de la pire espèce, très-capables de travailler, mais ne voulant à toute force que vivre en mendiant, sans rendre aucun service à la commune.

— Savez-vous ce que m'a répondu le plus insolent de ces drôles, un certain Grincheux, qui s'est fait estropier étant ivre, mais qui est encore solide? — Eh bien? demanda la comtesse.

— En présence de tout le conseil: — Je ne veux, m'a-t-il dit, ni mieux ni pis que votre fils, M. Gordien, qui ne fait rien du matin au soir. Il vit à vos crochets, monsieur le maire; libre à vous d'entretenir sa fainéantise. Libre aux gens charitables de me faire l'aumône. Au bout du compte, je ne coûte pas si cher que lui, et il n'est pas boiteux comme moi.

— Mais ces propos sont abominables! s'écria la comtesse, un misérable pareil se comparer à notre fils...

— C'est révoltant! Et pourtant Delcambre a raison mille fois quand il répète sans cesse: — Travail et Charité.

— Sans aucun doute, mon ami. Je vous ferai observer toutefois que ce Grincheux est un horrib

Il faut se hâter d'acheter des bons de l'Assurance Financière aux cours actuels, c'est un placement sérieux.

La Banque de Prêts est à 320. Les valeurs industrielles sont peu animées. Le Rio-Tinto se recommande aux capitalistes qui connaissent l'avenir de ces entreprises.

Le courant d'affaires est assez bon sur les chemins. L'action Alais au Rhône, très-demandée, cote 500.

Le Lyon est à 1,670; Orléans, 1,300.

Chronique militaire.

LE NOUVEL UNIFORME DE LA CAVALERIE.

Le comité de cavalerie vient de faire adopter un uniforme nouveau pour la cavalerie française, dont la commodité ne le cède, paraît-il, en rien à l'élégance. Si nous en croyons l'Armée française, cette mesure était attendue avec une grande impatience pour les troupes à cheval, surtout pour celles condamnées au port de l'incommode tunique, ornée d'une sous-ventrière rigide et large, appelée ceinture.

Voici le détail exact de la nouvelle tenue de l'armée :

Hussards et chasseurs.

Dolman de hussards, en drap bleu de ciel.

Les devants, le tour, l'ouverture de gauche, les pattes de poches de poitrine et la basque du dos, passepoilés en drap garance. La longueur est telle que l'homme étant assis sur un siège plat, le bas du dolman effleure ce siège; il boutonne droit sur la poitrine au moyen de sept boutons demi-sphériques en étain et quatre derrière sur la soubise.

Collet et parements bleu de ciel, passepoilés garance; sur le collet est cousu (en drap garance) le numéro du régiment.

Le ceinturon est porté sous le dolman. Sur les épaules sont posés deux trèfles en tresses carrées écarlates, semblables à celles de l'artillerie.

Pantalon d'ordonnance en drap garance, passepoil bleu de ciel tombant droit sur la botte.

Colotte en drap garance basanée en drap, passepoil bleu de ciel.

Bottes dites à la dragonne, venant au-dessous du genou.

Pour les chasseurs, même costume, seulement le collet est garance.

Dragons et cuirassiers.

Dolman drap bleu foncé; collet, parements drap bleu foncé; même passepoil en drap garance et même confection que les hussards et chasseurs; boutons blancs étain et trèfles écarlates sur les épaules.

Le ceinturon est porté sous le dolman.

Pour les cuirassiers, le dolman est exactement pareil aux dragons, seulement le collet est garance; trèfles en tresses carrées écarlates et ceinturon sous le dolman.

Colottes, pantalon et bottes, même forme que les hussards et chasseurs.

Pour la colotte et le pantalon de ces deux armes, le passepoil est bleu foncé.

La tenue des officiers est pareille en tous points à celle de la troupe. Numéros en ar-

gent sur le collet; trèfles en tresses carrées argent sur les épaules; galons de grade formant le nœud hongrois en soutache argent pour les hussards et les chasseurs.

Pour les dragons, l'or remplace l'argent. De plus, les officiers de cuirassiers et de dragons n'auront pas le nœud hongrois sur les manches, mais bien les galons portés actuellement sur la tunique.

La campagne du Sud oranais sera commandée double pour les troupes venues de France et simple pour celles d'origine indigène (tirailleurs) qui ont fait partie des colonnes. Les zouaves, chasseurs d'Afrique, légions étrangères, qui étaient en colonne, ont droit à la campagne double et mention sera ainsi inscrite sur les livrets des hommes et les états de service des officiers: A fait partie de la colonne de... du... au...

De cette façon, les troupes qui supportent les privations et les dangers seront distinguées de celles restées à Alger, Oran ou Constantine, lesquelles reviendront en France avec la simple mention: Campagne d'Afrique.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Nous n'en avons pas fini avec les Hospices de Saumur. La nouvelle administration a-t-elle géré si intelligemment leurs deniers, pour faire face aux dépenses qu'elle lui a vu multiplier de plus en plus, il lui faut recourir à la vente d'immeubles?

Cette grave décision a été prise par la Commission dans sa séance du 4 novembre 1882, et une enquête de commodo et incommodo est ouverte en ce moment à la Mairie de Saumur au sujet de cette délibération.

Les fermes désignées pour être mises en vente sont les Grandes et les Petites-Eperneries, situées commune de Saint-Maurice-la-Fougereuse (Deux-Sèvres).

Nous voulons bien admettre que les capitaux seront placés d'une façon solide; mais alors que la population ne connaît aucun projet de construction, d'agrandissement, alors qu'il n'est nullement question de créer des services nouveaux pour des misères multipliées, il est à craindre que, par manque de respect pour la volonté des donateurs, on ne tarisse la source de générosité et qu'on ne détourne la volonté de certaines personnes qui auraient songé à faire des legs à notre établissement hospitalier.

Cette première aliénation en amène d'autres: une fois sur cette pente, la Commission se laissera aller sous des prétextes plus ou moins spécieux, de frais d'entretien, de réparations, etc., etc. Tous les citoyens ont le droit d'aller protester contre cette danse qui peut compromettre la fortune des Hospices. Il serait à désirer que la Commission se fût elle-même, bien éclairée, portée à l'enquête pour s'élever contre ce projet. Elle y a plus intérêt que toute autre.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

Mercredi 1^{er} mars 1883.

LE JOUR ET LA NUIT

(Le plus grand succès des Nouveautés)

Opéra-bouffe nouveau en 3 actes, paroles de Vanloo et Leterrier, musique de Ch. Lecocq. Costumes nouveaux de la maison MILLET, de Paris.

Distribution :

Le prince Picroches de Calabaxas.	MM. Déry.
Don Braseiro de Tras os Montés.	Berton.
Miguel.	Vernon.
Don Degomez.	Lenfant.
Christoval.	Grandjean.
Un soldat.	Poton.
Gonzales.	De Gaspey.
Manola.	Guéris.
Béatrix.	M ^{me} Berthe.
Sanchoite.	Milhyon.
Pépita.	Lapeyrière.
Anita.	Lenfant.
Inès.	De Gaspey.
Catana.	Saetta.
Pablo.	De Beer.
Juan.	Anatole.
Dolorès.	Pastor.
Médina.	Herman.

Hommes et femmes du château, alguazils, nettes, étudiants, grisettes, etc.

La scène se passe en Portugal, en 16... Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

L'Hospice de Saumur avait depuis 1873, pour sous-secrétaire, un parfait honnête homme, très-ponctuel, bien au courant du travail, M. Charles Bouchard, estimé de tous ceux qui l'ont connu et vu à l'œuvre; mais il avait un tort immense: celui d'avoir tenu la comptabilité sous les anciennes Commissions et de n'être ni radical ni protestant.

C'était bien assez pour qu'il ne dût pas rester à son poste; aussi son renvoi était-il arrêté en principe depuis longtemps.

La semaine dernière, le bruit de son remplacement prit une telle consistance qu'il dut s'en expliquer avec son chef de bureau, M. Bonifas. Celui-ci lui avoua timidement, avec force réticences, qu'en effet il serait expulsé prochainement.

M. Bouchard ne se l'est pas fait dire deux fois; il a aussitôt cédé le siège à celui qui avait été trouvé pour le remplacer.

Le général de Galliffet est arrivé mardi dans l'après-midi à Limoges, en compagnie du général Schmitz.

Les généraux Bocher, Desandré, Petiet et le colonel Vosseur, chef d'état-major du 42^e corps, l'attendaient à la gare.

Le général de Galliffet, après avoir pris possession de son nouveau commandement, est reparti le soir même.

Voici l'ordre général qu'il a adressé aux troupes placées sous ses ordres:

« Officiers, sous-officiers et soldats du 42^e corps;

« Je prends aujourd'hui le commandement du 42^e corps d'armée qui m'a été confié par décret du 17 février 1882.

« Soyez persuadés que tous mes efforts tendront à vous maintenir dans la voie de travail et de progrès qui vous avait été tracée par le général auquel je succède.

« Au quartier général, à Limoges, le 21 février 1882.

« Le général commandant le 12^e corps d'armée,

» GALLIFFET. »

Voici l'ordre du jour que le général Schmitz adresse aux troupes du 9^e corps d'armée:

« Soldats du 9^e corps d'armée,

« Par décret du 19 février, le Président de la République m'a nommé au commandement du 9^e corps d'armée.

« Je viens me placer à votre tête.

« Je m'attacherai résolument à continuer la tâche entreprise par le général de Galliffet, qui emporte tous vos regrets.

« Soldats, nous assurerons ensemble le respect de la loi et des institutions républicaines.

« Aucun sacrifice ne nous coûtera pour conserver intact l'honneur de nos drapeaux.

« Au quartier général à Tours, le 22 février 1882.

» Signé: Général SCHMITZ. »

Le Patriote dit que « le 9^e corps d'armée peut être fier de son nouveau commandant qui est un officier distingué et un républicain convaincu. »

LES IGNORANTINS.

Un hommage qui ne manque ni de piquant, ni d'intérêt, s'adresse aujourd'hui aux Frères de la doctrine chrétienne.

Ces ignorantins que l'on chassait hier des écoles communales de Paris, sous le menton prétexte que leur enseignement est en contradiction avec les lumières du progrès moderne, sont aujourd'hui jugés en ces termes par l'organe officiel de M. Gambetta:

« L'enseignement primaire, même l'enseignement primaire supérieur, n'ont jamais inspiré d'inquiétudes très-sérieuses aux Frères de la doctrine chrétienne qui n'y ont pas toujours mal réussi. Ils ont à Paris des écoles d'enseignement primaire supérieur qui sont florissantes. Ils s'appliquent à donner à cet enseignement un tour pratique et empirique qui plaît aux familles et qui n'est point déplacé dans cet ordre d'idées. »

Quelle que soit la mauvaise grâce de l'aveu, il est formel. Nous aimons à constater qu'en chassant les Frères, les républicains n'entendent nullement servir l'enseignement, puisqu'ils accordent à leurs victimes un mérite et un succès peu contestables, mais qu'ils cèdent uniquement aux préoccupations haineuses de leur impiété; ils sont les plus forts et ils obéissent à leur passion: ce n'est pas avouable, mais c'est avoué.

(Étoile.)

NANTES.

Judi ont eu lieu à Nantes les obsèques de M. le général de brigade en retraite Law de Lauriston. Il appartenait à l'arme de la cavalerie. Né en 1806, il était entré aux pages du roi Louis XVIII en 1823 et avait été nommé sous-lieutenant en 1826. Capitaine en 1837, chef d'escadron au 8^e chasseurs en 1845, il fut appelé le 21 mars 1855 au commandement du 4^e spahis. Le 13 août 1863 il recevait les étoiles de général de brigade. En retraite depuis le 29 mai 1876, le général Law de Lauriston était commandeur de la Légion-d'Honneur.

UNE DISTILLERIE A CHATEAUBRIANT.

Nous sommes heureux d'apprendre l'installation dans les terrains vendus en détail, dépendant de l'ancienne propriété du Parc, à Châteaubriant, d'une distillerie de betteraves à sucre; les constructions, nous assure-t-on, vont commencer incessamment. Nous pouvons aussi affirmer que les directeurs de cette industrie, nouvelle pour notre pays, ont reçu des principaux propriétaires l'accueil le plus favorable et la promesse d'un puissant concours pour encourager leurs fermiers à faire, dès cette année, la culture de la betterave; ils ont fait espérer une quantité déjà importante qui ne pourra qu'augmenter par le succès assuré de ce produit dont l'essai a donné ailleurs les meilleurs résultats.

La betterave à sucre est, par excellence, la plante du progrès agricole. Elle enrichit tous les pays qui la cultivent. Elle supprime la jachère, signe trop évident de toute agriculture arriérée. Après avoir produit le sucre ou l'alcool, elle fournit les pulpes si précieuses pour l'engraisement des bestiaux, et elle laisse dans l'étable, sous forme de fumier qui retournera à la terre, la plus notable partie des engrais que sa culture a nécessités.

(Journal de l'arrondissement de Châteaubriant.)

FONTENAY-LE-COMTE.

Il vient de se passer, à la gare de Fontenay, une scène des plus comiques. Habituellement, il arrive que certains voyageurs manquent le train; cette fois, c'est le train qui a manqué les voyageurs.

Par extraordinaire, ce jour-là, beaucoup de voyageurs se disposaient à partir; ils étaient dans la salle de la gare, attendant qu'on vint ouvrir la porte donnant sur la voie, lorsque l'un d'eux s'écria: « Mais notre train est parti! »

Exclamations de la part des voyageurs; ils appellent un employé qui, à sa grande confusion, est obligé de reconnaître que le train était parti sans les voyageurs.

Nous laissons à penser le tapage qu'ont fait les oubliés, mais le train filait et a filé sans eux.

LE MANS.

Un affreux accident est arrivé dans la nuit de lundi à mardi, à un homme d'équipe de la gare du Mans, le nommé Benoît.

Il accrochait un wagon à un train en manœuvre, lorsqu'il fut heurté et renversé sur la voie; les dix-huit wagons du train lui passèrent sur le corps. Quand on le releva, il avait la jambe droite broyée au-dessus du genou, le bras droit broyé au-dessus du coude et le bout du pied gauche enlevé.

Transporté de suite à l'hôpital, il mourait quelques heures après.

Benoît était l'unique soutien de sa mère âgée de 73 ans, et d'un frère paralysé, âgé de 40 ans.

(Journal du Mans.)

LES SINGULARITÉS DE L'HIVER 1881-82.

L'hiver que notre région traverse présente un caractère si particulier, si extraordinaire, qu'il n'est pas étonnant de voir les spécialistes rechercher les causes de cet état atmosphérique exceptionnel.

Après les observations de M. E. Renou sur la différence des températures constatées à diverses altitudes, nous devons signaler, cette semaine, d'autres documents publiés sur l'hiver 1881-82.

C'est tout d'abord M. W. de Fonvielle, rédacteur en chef de l'Electricité, qui nous fait connaître le résultat d'une ascension aérostatique qu'il vient d'entreprendre, au moyen d'un ballon de 650 mètres que dirigeait M. Brissonnet fils, dans le but de traverser et d'étudier la nuée opaque qui a séjourné si longtemps au-dessus de Paris.

M. W. de Fonvielle a reconnu que cette nuée étrange avait à peine 300 mètres d'épaisseur. Derrière, le soleil éblouissant est apparu aux voyageurs aériens, brillant au milieu d'un ciel bleu-clair.

En parcourant cette nuée à deux reprises différentes, d'abord pour s'élever à sa partie supérieure et ensuite pour regagner la terre, M. W. de Fonvielle n'a rencontré aucun cristal ni de neige, ni de givre, dont les dimensions fussent suffisantes pour être discernées individuellement. Mais on constata que la grande corde de l'aérostat, qui trempait dans la nuée, avait ramassé du givre dans toute l'étendue immergée.

La température de la nuée était de 5 degrés de froid.

« Je pense, dit notre savant confrère, que cette nuée est du genre de celles que le capitaine Scoresby décrit dans son tableau des Régions polaires, et qu'il désigne sous le nom de *frost-rime*, qu'Arago traduit, dans le volume XX de ses Œuvres, par le mot de « Vapeur gelée ». Ce genre de gelée opaque ne contient pas de neige ou de givre, mais seulement des poussières impalpables qui s'agglutinent et s'amassent contre les objets où le vent les entasse. »

De son côté, notre confrère M. J. Vinot, du journal le Ciel, porte à la connaissance de l'Académie des Sciences que le fait de l'élévation des températures avec l'altitude, pendant la durée des hautes pressions barométriques, est confirmé par une lettre que lui adresse M. le général Nansouty.

Cette lettre établit que, au sommet du Pic du Midi, la plus basse température a été de - 5°.

En plein air et au soleil qui, du 8 au 20 janvier inclus, a brillé dans un ciel d'une pureté exceptionnelle, le général a noté jusqu'à - 24° et 26°, 4.

Cette pureté du ciel à une pareille altitude est extraordinaire.

« Mais il y a plus, ajoute M. J. Vinot, le 20 janvier, à 6 heures 30 du soir, le général de Nansouty et ses deux aides voyaient nettement la lumière cendrée et le mince croissant de la lune, âgée de 25 heures 46 minutes. »

Jamais on n'avait constaté la réapparition de la lune après un temps aussi court.

CHRONIQUE THÉÂTRALE.

LE Jour et la Nuit AU THÉÂTRE D'ANGERS.

C'est mercredi prochain, avons-nous dit, qu'aura lieu à Saumur la première représentation de l'opéra-bouffe des Nouveautés, qui vient d'être joué déjà plusieurs fois avec beaucoup de succès à Angers par les artistes de M. Roubaud.

Dans son numéro d'il y a huit jours, le Rideau s'exprimait ainsi:

« Jeudi, salle comble pour la première du Jour et la Nuit et agréable soirée pour tous.

« MM. Dépy, Berton et Lenfant ont été désopilants dans leurs rôles et le public riait de si bon cœur qu'il leur était impossible de tenir leur sérieux.

« M^{me} Guérin et Bertha ont été l'objet de chaleureux applaudissements et ont dû biser plusieurs romances. Il est à regretter pour la direction qu'elle n'ait pas donné ce charmant opéra-bouffe un mois plus tôt, car son succès eût fini avec la saison théâtrale.

« M^{me} Milhyroux, Lapeyrière, Lenfant, de Gasq et tous les chœurs ont contribué au succès de la pièce qui sera pendant longtemps revue avec plaisir. »

Le Journal de Maine-et-Loire constate également en ces termes l'éclatant succès de l'opérette nouvelle à Angers:

« Les lecteurs n'attendent pas que je leur explique les quiproquos qui égayent le poème de MM. Vanloo et Lecocq; comment Manola, la femme de jour de don Braseiro, finit par épouser son amoureux Manoël; comment Béatrix finit par rentrer en possession complète de son mari, ledit don Braseiro; comment enfin le premier ministre Picrales de Calabazas est bafoué, et berné. MM. Dépy, un des plus amusants fantoches que j'aie vu, Berton et Vernon, se chargent d'éclaircir la question, et l'on pourra, longtemps encore, aller les applaudir. Dépy, toujours si naturel, a porté, pendant ces trois longs actes, le poids du rôle principal; on a ri à se tordre à ses lazzis, non moins qu'à sa façon spirituelle de dire les couplets

trop courts qui lui sont dévolus. M. Lenfant a su donner du relief au personnage sacrifié de don Degomez, l'ambassadeur endormi de don Braseiro.

« Que dire de M^{me} Guérin, si ce n'est qu'elle ne se ménage pas. Un travail incessant a fait d'elle l'artiste certainement la plus goûtée de la troupe de M. Roubaud. Seize morceaux, pas moins, composent son bagage musical dans les partitions de Lecocq; elle les a tous dits et chantés avec un véritable talent de cantatrice, sans souci de la fatigue qui doit l'accabler à la fin.

« M^{me} Bertha a fait une bonne et gracieuse Béatrix. »

Notre confrère avoue qu'en ce qui concerne la pièce elle-même il lui préfère, musicalement parlant, la Mascotte, mais que le livret est un éclat de rire d'un bout à l'autre.

« Je signalerai, comme motifs agréables, les couplets *Passes mes belles*, du premier acte, la *Romance à la Lune*, le *Rataplan*, la *Chanson créole*, du deuxième, bien chantée et vocalisée par M^{me} Guérin, la *Fauvette* et le *Rossignol*, le final *les Portugais sont toujours gais*, etc.

« En voilà pour pas mal de représentations que viendra malheureusement interrompre la clôture imminente de la saison théâtrale. »

CONSEILS ET RECETTES.

« N'époussetez pas, essayez! »

Qui l'eût cru? le plumeau, ce pacifique emblème des travaux domestiques, peut, dans certaines circonstances, devenir plus dangereux à manier qu'un revolver à six coups.

C'est très-sérieux; un savant l'affirme!

En chassant la poussière, savez-vous bien ce que vous faites? vous disséminez dans l'air et par suite vous introduisez chez vous, au beau milieu de vos tissus et de vos voies respiratoires, tous les œufs, spores, germes épidémiques et vibrions assassins qu'elle renferme.

Il peut suffire d'un coup de plumeau pour vous empoisonner, vous ou vos voisins, pour vous inoculer le typhus, la variole ou le choléra!!! tout simplement.

Au lieu d'un plumeau, prenez un linge; enlevez la poussière au lieu de la déplacer...

Essayez, n'époussetez pas!

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 26 février 1882.

Versements de 242 déposants (35 nouveaux), 50,928 fr. 72 c.

Remboursements, 18,459 fr. 37 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES

Sommaire du n^o 48. — Gambetta voyage; Les malheureux Prélats; Ils mangent; Le gouvernement protecteur et paternel; Ce qui se passe; Un grand Bal officiel; Applatissez-vous; Pharmacie laïque; Dernières nouvelles; Choses et autres; Le Candidat ministre; La statue de Crémieux; Les Grenouilles qui demandent un roi; Mossieu Gambetta est parti!

Abonnements: 8 fr. par an; 4 fr. pour 6 mois; 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bonnes librairies, chez les marchands de journaux. — Bureaux, à Tours, rue Richelieu, 13. Se trouve, à Saumur, chez M. Dézé, libraire.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIQU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

COQUELUCHE et toux nerveuse chez les enfants.

Comme pectoral et calmant on peut donner sans crainte aux enfants le Sirop de Nafé de Delangrenier, car il ne contient ni opium ni sels d'opium, tels que morphine ou codéine, dont les dangers sont signalés par le corps médical entier. Le Sirop de Nafé ainsi que la Pâte se vendent dans les pharmacies.

Études de M^e FÉLIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, Grand'Rue, n° 8, et de M^e JULES-ALAIN MÉHOUS, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

A VENDRE

PAR LICITATION

Le dimanche douze mars mil huit cent quatre-vingt-deux, heure de midi et demi, en la salle de la Mairie de Saint-Hilaire-Saint-Florent, et par le ministère de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, commis à cet effet par le jugement dont il est ci-après parlé,

LES

IMMEUBLES

Dont la désignation suit,

Dépendant de la succession de M. René Cassius, en son vivant menuisier, demeurant à Saumur.

Sur la poursuite de : M. Henri-Gabriel Cassius, menuisier, demeurant à Varrains, ayant pour avoué constitué M^e Coquebert de Neuville ;

Contre :

M. Léon Roustaux, boulanger, demeurant à Paris, rue Bertholet, n° 17, tuteur légal de Renée, Marcelle et Léon Roustaux, ses trois petits enfants mineurs, ayant en sadite qualité pour avoué constitué M^e Charles-Théophile Beaurepaire, demeurant à Saumur, rue Cendrière, n° 12 ;

En présence, ou lui dûment appelé, de M. Auguste Hardouin, propriétaire, demeurant à Saint-Florent, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, au nom et comme subrogé-tuteur desdits mineurs Renée, Marcelle et Léon Roustaux, issus du mariage de feu M. Léon Roustaux, en son vivant négociant à Saumur, avec dame Julie Cassius, son épouse prédécédée.

DÉSIGNATION

des immeubles à vendre

[Et mises à prix

PREMIER LOT.

Une maison, sise à Saint-Hilaire-Saint-Florent, rue Basse, comprenant un corps de bâtiment sur ladite rue, composé au rez-de-chaussée de deux chambres basses, corridor d'entrée et petite cuisine, deux chambres et deux cabinets au premier étage, greniers sur le tout ; cour close derrière ce bâtiment au couchant, au fond de cette cour un atelier de menuiserie, cave à côté et grenier au-dessus ; le tout formant un ensemble et joignant au levant la rue Basse, au midi M^e Bernard-Bodeau, mur mitoyen entre, au couchant la même, mur mitoyen entre ;

Sur la mise à prix de dix mille francs, ci..... 10,000 fr.

2^e LOT.

Une parcelle de vigne, d'une contenance de sept ares cinquante-neuf centiares, dans laquelle existe un appentis, à prendre dans un clos situé à la Rue-Haute, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, joignant au nord M. Audinot, au couchant le chemin de Saint-Florent au cimetière, au levant M. Corbineau-Harrault et au midi le surplus du clos ;

Sur la mise à prix de douze cents francs, ci..... 1,200 »

3^e LOT.

Une parcelle de vigne, d'une contenance de sept

A reporter. 11,200 »

Report. 11.200 »

ares quatre-vingt-quinze centiares, à prendre dans un clos situé à la Rue-Haute, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, joignant au nord le deuxième lot, au couchant le chemin de Saint-Florent au cimetière, au levant M. Audinot-Corbineau et au midi le surplus du clos ;

Sur la mise à prix de mille francs, ci..... 1,000 »

4^e LOT.

Une parcelle de vigne, d'une contenance de huit ares quatre-vingt-un centiares, à prendre dans un clos situé à la Rue-Haute, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, joignant au nord le troisième lot, au couchant le chemin de Saint-Florent au cimetière, au levant M. Audinot-Corbineau et au midi le surplus du clos ;

Sur la mise à prix de mille francs, ci..... 1,000 »

5^e LOT.

Une parcelle de vigne, d'une contenance de neuf ares soixante-douze centiares, à prendre dans un clos situé à la Rue-Haute, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, joignant au nord le quatrième lot, au couchant le chemin de Saint-Florent au cimetière, au levant M. Corbineau-Sanzé et au midi le surplus du clos ;

Sur la mise à prix de douze cents francs, ci..... 1,200 »

6^e LOT.

Une parcelle de vigne, d'une contenance de huit ares quarante-huit centiares, à prendre au midi dans un clos situé à la Rue-Haute, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, joignant au nord le cinquième lot, au couchant le chemin de Saint-Florent au cimetière, au levant M. Corbineau-Sanzé et au midi la route de la Garenne ;

Sur la mise à prix de mille francs, ci..... 1,000 »

Total des mises à prix quinze mille quatre cents francs, ci..... 15,400 »

La vente de ces immeubles a été autorisée par jugement du tribunal civil de première instance de Saumur, en date du dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-deux, lequel a fixé les mises à prix ci-dessus.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé en l'étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué poursuivant ; M^e BEAUREPAIRE, avoué co-litigant, et M^e MÉHOUS, notaire chargé de la vente, donneront tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi, avoué poursuivant, à Saumur, le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-deux.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

Enregistré à Saumur, le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-deux, folio 119, case 4. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

(126) Signé : L. PALUSTRE.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur, successeur de M^e LE BLAYE.

A VENDRE UN GRAND MAGASIN

Avec cour, écurie et caves.

A SAUMUR,

Près la Gare d'Orléans.

S'adresser à M^e BRAC, notaire, place de la Bilange, 27. (24)

Études de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes,

Et de M^e COURTOIS, notaire aux Rosiers-sur-Loire (Maine-et-Loire).

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par parties,

LA BELLE TERRE

DE

SAINT-MAUR

Commune du Thourel (Maine-et-Loire)

Comprenant :

L'ANCIEN MONASTÈRE

Des BÉNÉDICTINS de SAINT-MAUR

Excessivement spacieux et très-bien conservé ;

LA FERME DE L'ABBAYE ;

La Ferme de Gâtébourse et Beaulieu ;

Et belles réserves en BOIS TAILLIS ;

Le tout contenant environ 144 hectares en terres labourables, vignes produisant de très-bon vin blanc, et bois taillis.

Ces bâtiments pourraient parfaitement servir à l'établissement d'une manufacture, à cause du voisinage de la Loire, de la route de Saumur à Brissac et de la gare de la Ménitrie (ligne de Paris à Orléans).

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter :

1^o A M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil (Indre-et-Loire) ;
2^o A M^e DENIEAU, notaire, dépositaire des titres de propriété ;
3^o Et à M^e COURTOIS, notaire. (73)

Étude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire).

A VENDRE

A L'AMIABLE,

La jolie propriété

DES

LONGS-CHAMPS

Située près le bourg de Neuillé, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire).

Et comprenant :

Belle maison de maître, vastes servitudes, grands jardins, pelouses et bosquets.

Rivière traversant le jardin. Pré et terres labourables.

Le tout en un ensemble, contenant environ 4 hectares 30 ares.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audit M^e DENIEAU, notaire. (74)

MAISON A LOUER

Rue de la Petite-Bilange, n° 10.

S'adresser à M. DELAMARRE. (11)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Rue Saint-Jean, n° 44,

Occupée par M. Limier, marchand de parapluies.

S'adresser à M. MOLLAY, rue Bodin, 20, à Saumur. (111)

A VENDRE

UNE BELLE CHARRETTE toute neuve.

S'adresser à M. GARREAU-RATOUIS, à Saumur. (91)

AVIS.

M^{me} LORRAIN-BOUCHEREAU, marchande de Modes, rue Saint-Jean, demande une bonne apprêteuse. (90)

A CÉDER, pour cause de santé, un atelier de corsetière et magasin de corsets. — Clientèle de premier ordre. — Conditions avantageuses. — S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME, au courant des places de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place. S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette)

A. RIVAUD

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÉMAS, DARTRES, PITYRIASIS du cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'Inventeur, 22, rue du Temple. DÉPÔTS : Pharmacies, Etablissements de Bains et Maisons de Produits Hygiéniques.

50 pour 100 de REVENU PAR AN LIRE MYSTÈRES de la BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme) Capital 10 Millions de Fr. PARIS, 7, Place de la Bourse, 7, PARIS

Saumur, imprimerie de P. GODET.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

49^e ANNÉE (1881).

Prix du volume broché 7 fr. »
— cartonné 8 50
Franco par la poste, à fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

Etranger, suivant les conventions postales.

On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

RÉDACTEUR EN CHEF : M. EDOUARD CHARTON, MEMBRE DE L'INSTITUT.

La collection se compose des années 1833 à 1881. — Le volume 1881 (49^e année) a été mis en vente le 5 décembre 1881.

LES ABONNEMENTS COURENT DU 1^{er} JANVIER DU 31 DÉCEMBRE. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES À LA FIN DE CHAQUE MOIS.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des quarante premières années du Magasin pittoresque.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1882, environ 50 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE ; 1 vol. grand in-4°, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES ; 4 volumes, 944 gravures.
Prix de chaque volume broché 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque ; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50

L'ouvrage complet 15
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du Magasin pittoresque ; 1 volume in-4°. — 2^e édition.
Prix, broché 5 fr.

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Dardacq et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargacq
1 vol. grand in-8°.
Prix, pour Paris, broché 15 fr. »
— cart., doré sur tranche 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. DEXÉ, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel de Ville de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné.